

plus que de bâtir, et M. Decoigne, avec l'ardeur qu'il mettait à tout ce qu'il faisait, allait l'entreprendre lorsque la disette dont on a parlé qui affligea la Baie St. Paul dans ce temps ne lui permit pas de mener cette œuvre à bonne fin. Ce fut la tâche pénible et ardue qu'eut à remplir M. Chauvin.

Heureusement que Mr. Lelièvre avait légué par son testament 433 louis pour l'éducation. Mr. Chauvin fut autorisé à retirer cette somme placée à constitut et à s'en servir pour construire le couvent. Aussitôt qu'il l'eut en main il commença les travaux de cette maison qui coûta au-dessus de huit cents louis comptants sur l'aide des paroissiens qui montrèrent d'abord un zèle qui ne se soutint pas toujours chez un bon nombre, de sorte que Mr. Chauvin fut laissé presque entièrement à ses propres et seuls moyens pour l'achever.

Enfin le premier étage était terminé à l'intérieur dans l'automne de 1847 et Mr. Chauvin croyait pouvoir avoir des Sœurs pour ouvrir les classes à la St. Michel, mais la Supérieure de la communauté de la Congrégation ne voulut point consentir à les laisser partir pour cette mission, parceque les ouvriers étaient encore dans le couvent et que les dépendances n'étaient point prêtes. Ce fut un nouveau contre-temps bien sensible à Mr. Chauvin.

Cependant cette nouvelle mission de la Baie St. Paul inspirait beaucoup d'intérêt aux Sœurs de la Congrégation, comme on le voit par l'extrait suivant d'une lettre écrite par l'une d'elles au nom de la Supérieure: "Nous ne perdons pas de vue la belle mission de la Baie St. Paul: déjà on parle de préparatifs. Cette mission inspire tant d'intérêt que je puis dire qu'il y a plus d'une prétendante."—Enfin le 7 juillet 1848 la Supérieure générale écrivait à Mr. Chauvin: "J'ai la consolation de vous annoncer trois sœurs pour votre couvent, pleines de santé, avec la meilleure volonté possible de faire ce qui sera en leur pouvoir pour remplir le but que vous vous êtes proposé en choisissant notre petite Congrégation pour la charger de l'instruction chrétienne de la partie la plus intéressante de votre nombreux troupeau. Nos sœurs laisseront Montréal lundi prochain et attendront, à St. Roch de Québec, l'occasion que vous aurez la bonté de leur envoyer pour la Baie St. Paul."

L'occasion ne manqua point et ces bonnes sœurs depuis si longtemps désirées et attendues, arrivèrent à la Baie St. Paul et prirent possession du beau Couvent qui leur était destiné. C'étaient les sœurs St. Jacques, St. Gilbert et St. Luc. En même temps la Supérieure Générale écrivait à Mr. Chauvin. "Puisse-nt nos

sœurs fondatrices de cet établissement, qui nous a coûté tant de sollicitude, par leur application à remplir tous les devoirs de notre institut, vous dédommager un peu de vos peines et remplir le but que vous vous êtes proposé en les plaçant à la tête d'une maison d'une si haute importance pour la gloire de Dieu et le bonheur de la jeunesse chrétienne."

Il est inutile de dire que ces vœux ont été complètement exaucés, car ces bonnes filles de la vénérable sœur Bourgeois, fondatrice de la Congrégation, conservent toujours religieusement et scrupuleusement l'esprit primitif de leur institut, travaillent avec zèle et succès à l'éducation, contentent le public partout où elles ont des missions et se font aimer et chérir de leurs élèves dont elles savent si bien former l'esprit et le cœur. C'est que cette institution est éminemment canadienne: elle est née avec la colonie et a agrandi avec elle; elle a l'expérience et l'épreuve du temps et connaît parfaitement bien l'éducation qu'il convient de donner aux personnes de la campagne surtout. C'est donc une bénédiction et un bonheur incomparable pour une paroisse de posséder un couvent de ces bonnes sœurs: aussi le vœu de Monseigneur de St. Valier était de voir de ces couvents dans toutes les paroisses du pays.

Cependant l'indifférence qu'avait témoignée un grand nombre pendant la construction du couvent et qui avait affligé le cœur de Mr. Chauvin subsistait toujours en face des sacrifices qu'il s'était imposés pour donner à la paroisse et au comté une institution aussi utile. Le couvent fut si peu encouragé, les premières années, que Monseigneur Turgeon crut devoir annoncer à la paroisse qu'il allait faire partir les sœurs de la Baie pour les placer dans d'autres paroisses qui en demandaient en grande hâte. Cette menace eut son effet, le couvent fut plus encouragé et depuis ce temps le nombre des élèves augmente chaque année. On comprend aujourd'hui tout le bien que l'on peut retirer de cette précieuse institution.

Avant de quitter la Baie St Paul Mr. Chauvin s'occupa aussi de l'acquisition d'une propriété pour une école supérieure des garçons dont on a déjà parlé. C'est une belle maison à deux étages, avec dépendances, jardin et verger où l'on a ouvert dans le mois d'octobre 1857 une école supérieure sous le nom d'Académie qui devra rendre, il faut l'espérer, bien des services à la paroisse.

Mr Chauvin fit plusieurs améliorations dans l'église de la paroisse. Outre les ornements dont il pourvut abondamment

la sacristie, il fit faire une tribune dans la nef pour l'usage des sœurs et de leurs élèves dans laquelle il fit mettre un harmonium qui remplaça avantageusement une sérinette dont un des plus grands défauts était de répéter invariablement les mêmes airs. Il avait précédemment, le 1er octobre 1843, érigé un beau Chemin de la Croix.

C'est Mr. Chauvin qui a enrichi l'église de la Baie St. Paul de la précieuse relique de Ste. Anne qu'elle possède. Dès les premiers temps de la paroisse, la difficulté ou plutôt l'impossibilité d'aller en pèlerinage à la bonne Ste. Anne, le jour de la fête de cette grande Sainte, fit que les habitants de la paroisse, et du comté en général, prirent l'habitude de venir à la Baie St. Paul, (seule paroisse où il y avait un prêtre, comme on le sait), pour satisfaire leur dévotion ce jour là. Plus tard lorsqu'on fit des chapelles latérales à l'église une d'elles fut dédiée à cette grande Sainte et le concours augmenta. Aujourd'hui l'église peut à peine contenir la foule de pèlerins qui s'y rend le jour de cette fête de toutes les paroisses du comté. Cette relique est une partie d'un doigt de Ste. Anne venu de Carcassonna et dont une distribution fut faite en 1844 à toutes les églises des diocèses de Québec et de Montréal.

Mr. le Grand Vicaire Chauvin quitta la paroisse le 22 octobre 1856 et fut remplacé par Mr. Charles Trudelle, curé de Somerset, qui arriva à la Baie le sept du même mois d'octobre.

Ici se termine ce qu'on pourrait appeler l'histoire de la Baie St. Paul, car celui qui écrit ces lignes est trop étroitement lié à tout ce qui s'est fait dans la paroisse depuis le départ de Mr. Chauvin pour pouvoir en parler avec l'impartialité qui convient à un historien. Mais avant de prendre congé des lecteurs de l'*Abeille*, je crois devoir dire quelques mots des habitants et de la topographie de la Baie St. Paul, au risque de passer pour abuser du droit de Bourgeoisie que cette aimable *Abeille* a bien voulu me donner dans sa ruche.

(A continuer.)

L'ABEILLE.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit. "

QUÉBEC, 15 DÉCEMBRE 1859.

CHANTS LITURGIQUES.

Sous ce titre la maison A. Côté et Cie de cette ville annonce la publication d'un nouveau livre de chants et de prières qui vous sourit beaucoup.—Vous voulez connaître le motif de cette prédilection? Eh bien! soit, nous vous le dirons, mais gardez-vous de taxer, de prime abord, nos espérances et nos désirs d'utopies et de chimères.

Depuis longtemps on déplore l'impossibilité, où sont la plupart des fidèles, de s'unir au chant qui se fait à l'Eglise aux